

596  
LE

400 223  
TOMBEAU

DV SENS COMMVM

OV LE

RENVERSEMENT

DES IDEES DE TOVS

les Sages.

- I. Iustificiant la detention des Princes.
- II. Prouuant la necessité du retour de Mazarin.
- III. Iustificiant les maluersations de ce Ministre.
- IV. Faisant voir que la Reine a contribué plus que tout autre à la perte de ce Ministre.
- V. Prouuant la necessité du restablissement des subsides.
- VI. Destruisant le rang pretendu de Ministre d'Estat.
- VII. Et bastissant la religion sur les deux scandales qui la destruisent.

[S. E. 1650]

220

462

L E

# TOMBEAU

DU SENS COMMUN

O U V R A G E

RENVERSEMENT

DES IDEES DE TOUS

les sages

- I. Justifiant la detention des Princes.
- II. Prouvant la necessite du retour de  
Mazarin.
- III. Justifiant les manuscrits de ce Mi-  
nistre.
- IV. Faisant voir que la Reine a conserue  
tous ses droits sur le parti de ce Mi-  
nistre.
- V. Prouvant la necessite de restablis-  
ser le despotisme.
- VI. Justifiant le parti de Mazarin  
dans le cas de la Reine.
- VII. Et battant la Reine sur les deux  
cotez de la balance.



# LE TOMBEAU DV SENS

Commun.

**I** E m'en vay renuerfer tous les principes de la Logique par vn raisonnement contradictoire à toutes les maximes: le m'en vay choquer la creance la plus raisonnable du sens commun, par l'establissement des opinions qui ne peuuent estre fondees que sur les ruines: le m'en vay tirer des consequences infaillibles & necessaires, qui n'auront neantmoins point en apparence aucun rapport avec leurs antecedens. Brief, ie m'en vay argumenter à la mode.

1. *Monseigneur le Prince a esté emprisonné pendant le Ministère de Mazarin, Monseigneur le Prince estoit donc innocent: Monseigneur le Prince n'auoit iamais desobligé ny le Roy ny l'Estat pendant le Ministère du Cardinal Mazarin, donc Monseigneur le Prince deuoit necessairement estre emprisonné pendant le mesme Ministère: Ne fais-je pas fremir par ces propositions toute la dialectique d'Aristote? Ne combats-je pas d'abord tout ce qu'il y a de raisonnable dans la Politique? Ne semble-t-il*

A ij

pas que ie n'en veus qu'au sens commun? & ne diroit-on pas à bien considerer ces Entimemes, que ie veux forcer la verité dans les retranchemens, que j'attaque la raison dans ses forts, & que ie veux asséoir le mensonge sur le throsne de la verité par le ministere propre de ceste impecable? Il est vray, qu'à ne regarder mes propositions que dans leur seule escorce, on en pourroit former ces horribles iugemens: Mais ceux qui voudront les penetrer avec moy, trouveront que les consequences sont tirees en droite lignes de leurs antecedens, & qu'à moins que de discourir de ceste façon contradictoire, il falloit necessairement que ie tombasse dans l'erreur.

*Monseigneur le Prince a esté emprisonné pendant le Ministere du Cardinal Mazarin, comme cét antecedent ne reçoit point de doute, aussi ne le prouueray-je pas, me contentant seulement de le parafraser en ces termes: Celuy qui auoit affermy l'Estat contre les secousses estrangeres des anciens ennemis de la Monarchie a esté emprisonné pendant le ministere de celuy qui alloit ébranlant tous les iours les fondemens de cét Estat, par la malice ou par l'imprudence de ses intrigues: Celuy qui n'a iamais eu de plus forte passion que celle d'agrandir les bornes de la Monarchie, par les victorieux progtez de ses gran-*

des

des conquestes; a esté emprisonné pendant le ministère de celui qui n'auoit point de moindre attachement que celui de pousser le succez de nos affaires, pourueu qu'il peust affermir l'incôstance de ses interests particuliers: Celuy qui se faisoit redouter de nos ennemis par les victoires qu'il en remportoit aussi souuent qu'il les donnoit, & qui se faisoit adorer de tous les François, par la consideration des heroïques qualitez qu'ils reconnoissoient en sa personne, & des importans seruices qu'il rendoit tous les iours à l'Etat; a esté emprisonné pendant le ministère de celui qui ne se faisoit aymer de nos ennemis, que parce qu'il leur trahissoit nos conquestes, & qui ne se faisoit haïr de tous les François, que parce qu'ils le reconnoissoient, & trop incapable & trop malicieux pour tenir le gouuernail de leur Etat: Enfin celuy qui n'a iamais voulu que ce que tout le monde a iugé necessaire pour la gloire de la Monarchie, a esté emprisonné pendant le ministère de celui qui n'auoit iamais d'inclination, que pour ce qui choquoit celle de tout l'Etat. Voila mon antecedent avec sa paraphrase.

*Monseigneur le Prince estoit donc innocent, voila la cõsequence que ie puis prouuer avec la mesme facilité que ie viens de paraphrafer son antecedent: & pour cét effet, ie dis que le seul moyen que les Grands ont de se conseruer dans la faueur sans*

B

pouuoir iamais encourir le hazard de se voir disgraciez, n'est autre que celui qu'ils peuuent emprunter d'vne certaine complaisance aueugle, avec laquelle ils doiuent receuoir les ordres de ceux qui en sont les ministres souuerains: Et cette complaisance est tellement la mere nourrice des grandes fortunes, qu'on n'en voit point aujourd'hui qui puissent subsister autrement que par la seule conduite; D'où vient que la subsistance des sieurs de Gassion & de Trepille passa pour vn miracle politique pendant la tyrannie du Cardinal de Richelieu, en ce que ne s'estant iamais voulu rendre complaisans aux volonteis souueraines de ce Neron trauesti, ils ne laisserent pas nonobstant de se maintenir tousiours avec la mesme assurance, que s'ils eussent esté les plus grands flatteurs de la Cour.

Ne sçait on pas que la perte d'vn gouvernement & de la vie, & l'emprisonnement du Marechal de rantzau ont esté les cruels effets d'vn refus que ce heros fit d'affoiblir la garnison de Donkerque, pour en renforcer les troupes de Mazarin pendât le siege de Paris? Ne sçait on pas que le Comte de Chauigny ne déchut il y a quelque temps de la faueur que parce que Mazarin le iugeoit trop honeste homme pour deuoir estre complaisant à l'impertinence de sa conduite? ne sçait on pas, dis ie, que mesme depuis peu Monsieur de Cha

dis-  
em-  
gle,  
de  
ette  
des  
ar-  
la  
es  
i-  
al  
y  
e

7  
199  
steau neuf n'a quitté les Sceaux que parce qu'il a refusé de se rendre complaisant à la iuste passion que la Reine auoit de le faire souscrire à vn Arrest du Conseil Secret, porté pour l'interdiction du ministère, à toute sorte de Cardinaux.

Il faut donc necessairement que la complaisance au eugle pour toutes les volontez de celuy que la faueur a fait le dispensateur de toutes les charges de l'Estat, soit l'Ariadne qui dirige les fortunes des Grands; & que ceux qui briguent d'auoir rang parmy les plus auâcez se resoluent de seconder constamment toutes les intentions de ces petits Dieux de Cour, sans se laisser iamais de porter le ioug de ceste seruitude, qui ne captiue pas moins leurs bras que leurs esprits, sous le pouuoir tyrannique de celuy que la fortune & la faueur ont fait la premiere intelligence de l'Estat: Tellement qu'il faut mesme se resoudre à reconnoistre vne excellente conduite dans les plus visibbles imprudences; à voir les mines secretes qu'il fait iouïr avec les ennemis de l'Estat, sans les évanter; à ne reculer point de conspirer avec luy dans les plus pernicieux complots; & à ne s'interessier pas trop chaudement pour le progrès des affaires qu'à mesure qu'on pourra reconnoistre que le Ministre fauory le souhaite, autrement comme ce dernier dispose souuerainement de la faueur, il ne luy est rien de plus aisé que de déguiser les plus

222 1007

fidelles services du meilleur sujet en des crimes d'Etat, & de faire punir celuy qui ne seroit point au gré de ses caprices, pour des raisons mesmes, pour lesquelles il deuroit estre recompensé.

Cela estant presupposé, ie dis qu'on peut asseurer sans se tromper, que celuy qui pousse sa fortune pendant la tyrannie de quelque fauory, se rend infailliblement complaisant à seconder toutes ses volontez; & qu'au contraire, celuy qui trouue des obstacles à son agrandissement, est ou trop genereux pour se soumettre avec tant de lacheté, ou trop peu complaisant pour adorer sans relasche toutes les inclinations de ce fauory: d'où ie conclus que, M. le Prince ayant tousiours fait le contraire du C. M. c'est à dire ayant travaillé pour augmenter la gloire de l'Etat pendant que Maz. ne sembloit auoir de dessein que la flétrir, ayant versé son sang pour cimenter nostre repos pendant que ce Cardinal ne broüilloit que pour troubler; Il faut donc necessairement souscrire à ma consequence, & dire, *Monseigneur le Prince a esté emprisonné pendant le Ministère de Mazarin, donc Monseigneur le Prince estoit innocent.*

Le second entymême est apparemment plus contradictoire au sens commun, quoy qu'en effet, il soit plus conforme à la raison que le precedent; c'est à dire, *Monseigneur le Prince n'auoit iamais desobligé, ny le Roy, ny l'Etat pendant le Ministère*

9 2001 7008 7009  
nistere du Mazarin, donc Monseigneur le Prince de-  
voit necessairement estre emprisonné pendant le mes-  
me Ministère: Si quelqu'un en veut à l'antecedent  
qu'il me fasse voir les crimes de cét Alexandre? Si  
les courses triomphantes des Prouinces sont des  
sujets de mescontentemēt pour le Roy, il a raison  
de s'en plaindre; si la ruine des forts les plus inac-  
cessibles de nos ennemis a troublé le repos de  
l'Estat, il est vray que ce ne sera pas sans suiet que  
l'Estat luy en voudra; Si les morts des plus redou-  
tables Generaux de nos ennemis nous sont des  
suiets de deuil, ie confesse que nous auons iuste  
droict de regarder M. le Prince avec des yeux de  
vengeance: Mais tout cela n'estant que des mar-  
ques tres authentiques de son courage, & des rai-  
sons inuincibles des grandes obligations, dont  
toute la France est redevable à sa valeur, il appert  
que ie puis asseurer sans contredit que M. le Prin-  
ce n'auoit iamais de s'obliger, ny le Roy, ny l'Estat.

Procedons à la preuue de sa consequence, dont  
Monseigneur le Prince deuoit necessairement estre  
emprisonné, ne semble-t'il pas que i'auois plus de  
raison de conclurre en ces termes donc le Roy &  
l'Estat ne deuoit point refuser à Monseigneur le  
Prince, l'espée de Connestable; donc l'Admirau-  
té ue deuoit assouuir qu'une petite partie des plus  
iustes pretentions de Monseigneur le Prince; d'oc  
il n'estoit point de recompense qui ne fust au des-

1001

sous des merites de Monseigneur le Prince, pour-  
 ueu quelle fust au dessous de la Royauté &c. il est  
 vray que ces consequences sont du moins appa-  
 remment plus directes, quoy qu'en effet elles  
 soient encore moins infallibles que celle que ie  
 suis en estat de prouuer.

Mais pour la rendre encore plus sensible ie pre-  
 suppose en premier lieu que la conseruation du Ma-  
 zarin estoit incompatible avec le repos de l'Estat:  
 En second lieu, que monseigneur le prince estoit  
 le plus illustre & le plus redoutable de tous nos  
 Princes: Et en troisieme lieu, que Mazarin ne  
 pouuoit se perdre à moins qu'ils n'attentat à quel-  
 que dessein qui fut au dessus des forces de son au-  
 thorité: Les Mazarins mesmes, c'est à dire les fols  
 & les enragez neldoutent pas de la verité de ma  
 premiere supposition: La seconde est autorisée  
 par le tesmoignage infallible des histoires, & par  
 le consentement mesme de tous nos ennemis,  
 qui ne peuvent estre choqués que temerairement,  
 lors qu'ils iugent du merite & de la valeur des no-  
 stres: Pour la derniere, ie m'en vay l'establi-  
 r'esprouue de toutes sortes d'attaques.

Pour cet effet, ie dis que le Mazarin estoit telle-  
 ment ancré dans le gouuernement de l'Estat, qu'on  
 ne pouuoit l'en arracher, à moins que de choquer  
 les inclinations de la Reine, qui ne vouloit seule-  
 ment pas entendre parler de son esloignement; à

moins que de contrequarrer la protection de son A. R. qui pretendoit le mettre à l'abry de toute sorte d'assaults, à moins que d'empieter sur l'autorité des Parlemens, qui le soustenoit par leur silence: Bref, à moins que de vouloir se charger de l'inimitié d'une bonne partie des Princes & des grâds de l'Estat que l'interest auoit engagés dans son party: Cela ne se peut point dispenser.

Le passé outre, & ie dis qu'il estoit tellement necessaire que Mazarin fut éloigné du gouvernement qu'il n'y pouuoit estre conserué qu'avec vn danger manifeste que l'Estat Monarchique eust encouru: Cette suite est assez prouuee par la haine irreconciliable que les peuples auoient contre ce malheureux, par l'auidité insatiable qu'il auoit de succer tousiours mesme en veüe de nostre impuissance à pouuoir fournir; par les menaces des grands remuëmens que la France estoit desia en branle de faire, pour le faire choir du gournail de l'Estat, par la decadance visible où il alloit precipitant tous les iours le plus ferme estat de nos affaires, & par toutes les raisons que j'ay desia ce me semble assez fortement estalees dans le discours d'Estat.

Cela estant presupposé, ie raisonne de la sorte: Il n'estoit pas moins difficile qu'il estoit necessaire que le Mazarin fut chassé du gouvernement, à moins qu'on ne rompit, ou qu'on ne donnast du

1004

moins quelque pretexte pour rompre l'attachement que les Grands auoit à sa protection ; car puis que ce mal-heureux ne subsistoit que par la faueur des Grands ; il me semble qu'il ne pouuoit tomber, quelque necessaire neantmoins que cela fut, à moins que les Grands ne cessassent de le soustenir: Or est il que les Grands ne deuoient iamais cesser de le soustenir à moins qu'ils ne s'y sentissent obligez par quelque attentat extraordinaire du Mazarin, qui leur rendit sa puissance redoutable, & qui les fit entrer en ialousie de son pouuoir: En veut on à ceste proposition. Si l'on veut se resouuenir que les impositions auoient moins osté qu'interessé les Grands à son party ; que les empeschemens de la paix auoient rendu Mazarin plus necessaire que redoutable dans leur esprit, & que la haine même du peuple estoit vn motif de les opiniastrer à sa protection par l'espoir d'une plus infallible recompense, que de les en détacher, pour les rendre complaisans à l'aersion du bas monde ; il falloit donc necessairement que Mazarin attentat à quelque chose de plus hardy qui peut obliger les Grands de se soustraire à sa protection pour le laisser tomber.

II. Je demande en suite s'il estoit en aucune façon possible que son auenglemēt le portast à quelque dessein plus ambitieux & plus extrauagant que celuy de faire arrester les trois premiers Princes de

de cét Estat, de vouloir flétrir toute la gloire du plus illustre Capitaine du monde, de payer d'un emprisonnement les seruices de celuy qui n'auoit pas fait moins de pas qu'il auoit merité de Couronnes, d'ébranler les trois plus fermes colonnes de la Monarchie, & d'entreprendre dans la plus grande foiblesse de cét Estat, ce qu'un Roy majeur n'eut peut estre pas osé dans sa plus grâde vigueur: Je pense pour moy que nô: Aussi a-t'on veu qu'ou- tre que le succès de ce coup hardy luy a mis tout le party des oppressez sur les bras, il l'a fait regarder de toutes les autres puissâces de cét Estat avec les yeux de ialousie, sur l'idée qu'ils ont eu que son ambition ne se borneroit point à ce succès, & qu'elle pretendroit desormais sans doute faire le marche-pied de tout ce qui seroit au dessous des Princes, puis que les Princes mesme ne luy au- roient pas beaucoup cousté. Ainsi en attentat sur les personnes sacrées de nos plus illustres Princes, & principalement sur celle du plus redoutable & du plus puissant de l'Europe, il a luy seul trouué le moyen de se perdre, parce qu'ayant voulu esleuer son autorité en vn estat où les Grands, qui seuls le faisoient subsister, ne pouuoient point luy cō- plaire sans se détruire, il les a obligez de ne s'inte- resser plus desormais que pour l'en faire dechoir: Tellement que, veu la grande attache que Maza- rin auoit dans l'Estat par la protection des Grâds,

D

veu la necessité de son esloignement, & veu l'impuissance qu'on auoit de le procurer tandis que ceux-là le soustiendroient, il me reste à conclure qu'il falloit necessairement que Mazarin s'auisast d'attenter à ce coup, & que par mesme consequence ce n'est pas sans raison que ie dis que puis que *Monsieur le Prince n'auoit iamais desobligé ny le Roy ny l'Estat*, mais au conitaire, *il falloit necessairement qu'il fust emprisonné.*

II. Le second dessein que ie m'en vay toucher, fauorise du moins apparemment la passion des Mazarins: En effet il la combat. Si le retour du Mazarin est necessaire pour le repos de l'Estat, le Duc de merccœur n'en veut pas dauantage pour coucher avec la Manchini; c'est ce que souhaite le Duc d'Espéron, pour rentrer dans le Gouvernement de Guyenne; c'est toute la passion de Monsieur le Tellier & de Monsieur de Lyonne, pour rauoir leurs charges de Secretaire d'Estat; & de Secretaire des Commandemens de sa Majesté Regente, le Comte de Seruient en est rauy pour reprendre la possession du ministere d'Estat; mais le Duc de Beaufort, le Coadjuteur de Paris, le President Charton, & le Conseiller Broussel ne souffriront iamais à cette proposition, à moins qu'on ne luy donne quelque autre plus beau iour pour la mettre dans son euidence: & c'est ce que ie m'en vay faire.

Il est necessaire pour le repos de l'Etat que Mazarin reuienne, voila ma proposition Paradoxe : pour la preuue de laquelle ie presupose que Mazarin a esté la seule cause des desordres qui ont partagé ceste monarchie, & cela ne reçoit point de doute; que la disgrace, ou veritable, ou apparente est encore le suiet des broüilleries qui troublent le repos de la Cour, ce qu'on ne dispute point; qu'il a pillé la France par l'iniustice de ses impositions, ce que les miseres publiques ne mettét que trop dans l'euidence; qu'il a voulu attenter à la personne sacrée de son A. R. apres auoir attenté sur celle de mes Seigneurs les Princes, le peut on nier; que l'incertitude de sa disgrace nous fait viure dans les alarmes de son retour, & que ses Partisans sont encore occupez à faire iouïr leurs secretes menées pour le rappeler dans le Gouvernement de l'Etat.

Cela presuposé, ie conclus que son retour n'est pas moins necessaire auiourd'hui, que son depart l'estoit il y a quelques mois, & que les mesmes raisons qui concludoient pour lors à son esloignement, concludent à present pour son retour. N'est il pas vray qu'il ne s'écarta que pour aller au deuar des orages qui menaçoient le repos de l'Etat, s'il n'en abandonnoit le timon, & n'est il pas vray qu'il doit reuenir pour faire auorter les grandes apparences qui menacent la Monarchie de mille fu-

nestes desordres s'il ne reprend les renes de sa conduite? iusques icy les Mazarins tombent d'accord avec moy, mais voyons si nous serons long temps dans ceste bonne intelligence.

S'il est necessaire que Mazarin reuienne, s'il est necessaire que les François ne viuent plus dans l'apprehension de son retour pour se révnir avec leur Souuerain: Ceste premiere proposition est-elle capable de choquer vn esprit raisonnable. Et n'est il pas trop certain, que si les Sujets ne peuvent point se révnir avec leur Souuerain, pendant qu'ils seront dans l'incertitude ou dans l'aprehension du retour de ce Tyran; Il est necessaire qu'il reuienne; par la mesme raison qu'il est necessaire que les Sujets ne soient point diuisez d'avec leur Monarque. Or est il neant moins que ceste vnion Monarchique ne scauroit reuenir dans l'Estat pendant que le mesme Estat sera dans les apprehensions du retour de celuy qui l'a desolé, parce qu'il est tres certain que cette apprehension n'estant rien autre chose qu'un effet de l'idee, dont on est preoccupé que ce voleur ne scauroit gouverner sans piller tousiours, comme il ne scauroit subsister sans estre maintenu du roy; il ne se peut que la pensee de son retour ne nourrisse ce premier esprit de diuision, par les mesmes raisons, & les mesmes motifs qui l'ont irrité. Il faut donc conclure qu'il est necessaire que le Card. mazarin  
reuienne

1687 310 1009 717  
reuienne il est vray que ie semble donner des ar-  
mes pour me détruire: Car s'il est necessaire que  
le Cardinal Mazarin vienne, parce qu'il n'est pas  
possible que les François se reünissent pendant  
qu'ils seront dans les apprehensions du retour de  
ce scelerat; Par la mesme raison, il est encore plus  
necessaire qu'il ne reuienne pas, parce que les  
François ne pourroient iamais se révnir pendant  
qu'ils ressentiroient les effets de sa tyrannie. Ie  
m'en vay repartir à ce doute, & c'est icy que les  
Mazarins enrageront de bon cœur.

S'il est vray que le repos de l'Etat est tousiours  
deschiré par la diuision de ses Subiets, & que la  
tranquillité publique ne scauroit iamais compâ-  
tir qu'avec l'intelligence de ceux qui sont les  
membres du corps Politique; ie pense qu'un  
Roy qui n'est ialoux que de se rémoigner le pere  
de son peuple en luy donnant la Paix, ne doit  
point auoir de plus forte passion que celle d'oster  
tous les suiets qui peuent fomenter les mécon-  
tentemens publics, & de faire disparoistre toutes  
les causes qu'il peut iuger deuoir estre la source  
des desordres & des tempestes de son Etat: Cela  
ne se dispute point. La seule raison qui a souleué  
tout l'Etat, n'est autre que l'insupportable tyran-  
nie du mazarin; c'est pour cela qu'on la fulminé,  
c'est pour cela que le Roy mesme a conclu à son

E

esloignement: La seule raison neantmoins qui entretient encore tout l'Estat dans cét esprit de reuolte n'est autre que la seule apprehension de son retour; que la peur soit ou bien ou mal fondée, ie m'en rapporte; Il faut donc que cét esloignement ne suffise pas pour le repos de l'Estat.

Mazarin gouerne tout le monde, tout le monde erie au voleur, voila qui va bien; Mazarin s'en va, tout le monde le chasse par les inuectives, cela est encore mieux; Mazarin s'en est allé, tout le monde tremble de peur qu'il reuienne; il faut donc necessairement qu'il reuienne pour rassurer tout le monde, voila vne consequence qui ne semble pas bien tiree: *Tout le monde tremble de peur qu'il ne reuienne*, il me semble qu'on pourroit conclurre plus directement, en disant; *Il faut donc qu'il ne reuienne pas pour rassurer tout le monde*, apparemment ceste consequence seroit tres-bonne: En effet, elle ne vaudroit rien, parce que si Mazarin ne reuiant pas, le peuple sera tousiours dans l'apprehension qu'il ne reuienne; & par consequent dans la premiere cause de ses remuemens: Mais si Mazarin reuiant, le peuple est en estat de s'en deffaire, & par consequent de n'apprehender plus que ce Tyran luy pese sur la teste: Voila ce qui me coustois tant à conclure.

En effet, cette necessité que Mazarin soit sacrifié à la haine publique, est si indispensable, que le Roy ne scauroit s'en deffendre, s'il veut satisfaire aux manes de tant de pauvres subiets tyrannisez, s'il veut se remetre dans le cœur de ses peuples, & s'il veut ôter le preiugé d'une semblable tyrannie, à ceux qui pourroient estre les successeurs de ce monstre dans le Ministère d'Etat: Et pour ceste raison, apres que Mazariu sera reue-  
nu, le Roy trouuera cinq cens Vitris, & vn million de Bourgeois, qui dechiffreront ce Romain en Marquis d'Ancre, si toutesfois l'impatience du peuple ne se precipite pas pour en haster l'execution, auant mesme que le Roy l'ait ordonné.

III. Si la desolation des Estats est ordinairement l'effet infallible du mauuais gouuernemēt de leurs ministres, i'auray bien de la peine à prouuer que le mauuais gouuernement du Mazarin a esté tres aduantageux à la France; ou plustost ie dis, que si le mauuais gouuernement des ministres est la cause necessaire des calamitez publiques, ie ne pourray prouuer que fort difficilement que l'administration du Mazarin ait peu produire vn effet contraire à celle de tous les autres: Il faut ueantmoins que ie le fasse, puis que i'en ay entrepris le dessein, & que ie me serue pour premiere preuue de l'authorité de la sainte Escriture, qui

donne de la necessité aux scandales, & qui iuge  
mesme qu'il est expedient que les heresies se  
souleuent de temps de temps pour trauerfer le  
repos de l'Eglise.

Le premiere raison de laquelle ie pretends ap-  
puyer cette verité m'est fournie par la reflection  
que ie fais, qu'il est important aux Estats, qu'on  
ferme la porte de leur gouvernement à toute sor-  
te d'Estrangers, par l'impossibilité qu'ils ont d'y  
pouuoir enter sans donner pretexte à la ialousie  
de se souleuer, & sans faire naistre des brigues,  
qui ne s'ot pas de moins lōgue durée que leur gou-  
uernement, comme l'experience ne nous a que  
trop fait voir pendant la tyrannie des deux der-  
niers Italiens: Or est il qu'il estoit à craindre que  
la porte ne leur en deust estre facilement ouuer-  
te, & par mesme raison au pretexte de faire des  
souleuemens, si les Ministère du Marquis d'An-  
cre ayant desia commencé à nous dégouster de la  
conduite estrangere par l'insolence ou l'imperti-  
nence de ses deportemens; le mazarin n'eut en-  
core enchery par dessus toutes ses extrauagances,  
pour nous faire protester par sermens publics,  
par Arrests solennels, & par Declaration du Roy,  
que iamais Estranger ne mettroit le pied dans le  
Gouuernement de l'Estat: Voila le premier ad-  
uantage qui reuiet à l'Estat de la tyrannie du  
Cardinal

4105 1013 721

Cardinal Mazarin, & qui n'est pas petit, si l'on veut outre cela considerer qu'un Estranger qui prend les renes de la Monarchie se trouue reduit à la necessité de l'establir par alliâce & par argent pour se pouoir maintenir dans ce haut degré: S'il veut s'establir par alliance, il faut qu'il fasse pancher la faueur du costé de ceux avec lesquels il pretend s'allier; Cela se peut-il sans ialousie? s'il veut s'establir par argent, il faut qu'il en cherche par le moyen des impositions, & qu'il le dérobe au Roy & au peuple; cela se peut-il sans desordre? Il s'ensuit donc qu'un Estranger ne pouuant gouverner l'Estat sans ialousie, & sans donner occasion à beaucoup de troubles; & le mauuais gouvernement du Cardinal mazarin, ayant seruy pour nous obliger d'en fermer la porte à toute sorte d'Estrangers; *Que le mauuais gouvernement du mesme Mazarin a esté tres aduantageux à l'Estat.*

Ce n'est pas le tout, s'il est rien dans le monde qui puisse faire subsister vn Estat dans sa vigueur; c'est la vigueur mesme de la Religion, laquelle ne peut se relascher, sans faire à mesme temps que les Subiets se relaschent de l'obeissance qu'ils doiuent à leurs Souuerains: La raison en est évidente, parce que dans le sentiment de tous les Sages, la Religio est le lien de la communauté & la souveraine des consciences qui s'escarteroient fort

F

365

facilement de leur deuoir, si toutesfois elles n'y estoient constamment rangées par le moyen du scrupule qu'elle leur donne : Teilement qu'il est de la plus oculée prudence des potentats de n'auoir pas moins les yeux sur le maintien inuiolable de la Religion, que sur le maniment des affaires Politiques, qui ne scauroient iamais obuier à vne decadence, que par le soin que leurs Ministres doiuent prendre de les regler sur le niueau de la Religion.

Je dis maintenant qu'il est impossible que la Religion subsistè dās son esclat, & dans sa vigueur pendāt que ceux qui en sont les intédans, & les œconomes, seront dans la necessité de se messier du prophane, & de mendier la faueur des Cours pour se maintenir : parce que l'esprit de la Religion ne pouuant subsister que par la simplicité du Christianisme, celui de la Politique de Cour, qui est double, le détruit, & les Prelats s'imposant la necessité de mendier les faueurs des Grands pour se maintenir, ou pour le pousser dans le haut degré du gouvernement, se priuent de la liberté de releuer leurs defauts, de peur de manquer de complaisance pour ceux qui les peuuent desobliger dans la poursuite de leur ambition.

Or ie dis que l'Eglise sembloit estre en possession de mettre le timon de l'Estat François en-

tre les mains des Cardinaux, si l'administration tyrannique des deux derniers, mais de Mazarin principalement, n'eust obligé la France de s'opposer aux pretensions que l'esprit trompeur d'une fausse Eglise commençoit d'auoir pour asseoir constamment quelqu'un des siens auprès du gouuernail de la Monarchie; & si pour ceste intention la Cour ne se fust sentie obligee de proceder à exclurre les Cardinaux du gouuernement, par Arrest concerté & porté tres iudicieusement moins au preiudice qu'à l'aduantage de l'Eglise, qui ne trouuant point de porte pour glisser quelqu'un de ses enfans dans les grandeurs du monde, bornera sans doute leur ambition à se contenter d'establiir leur fortune dans la Cour Ciel; & dans l'authorité de releuer les puissances, si toutefois elles venoient à s'oublier de leur deuoir. Ainsi ie conclus, que *le mauuais gouuernement du Cardinal Mazarin a esté tres aduantageux à l'Estat*, puis qu'en veüe des desreglemens de la conduite des gens d'Eglise, & des sinistres consequences qu'on doit tirer de leur administration, au desaduantage de la Religion qui ne peut se relascher sans faire relascher la vigeur de l'Estat; on c'est aduisé d'obuier à ceste decadence infailible de la Religion & de l'Estat, par l'exclusion de toute sorte de Cardinaux du Gouuernement.

IV. Je m'en vay choquer dans ceste quatriefme proposition les preuues contraires & inuincibles de l'experience, le sentiment des Politiques, la creance publique; bref ie m'en vay faire voir que *La Reine a ruiné la fortune du Cardinal Mazarin*: qui le croira! S. A. R. sçait trop bien qu'il ne l'a protégé pendant quelque temps que pour complaire à la Reine qui le portoit malgré toute la haine de l'Estat: messieurs les Princes ne sont que trop conuaincus que leur emprisonnement n'a esté qu'une simple complaisance que la Reine auoit pour toutes les passions de Mazarin: le Parlement n'a pas tant reculé de fulminer la teste de ce monstre que de peur de choquer la Regente, qui se declaroit ouuertement pour sa protection: les autres Princes & les grands n'ont esté de son party, que parce qu'ils se sont imaginez qu'en l'obligeant, ils obligeoient la Reine, dans l'esprit de laquelle ils ne l'ont pas crû moins Souuerain qu'ils ont cru qu'elle mesme l'estoit dans l'Estat: les peuples en general n'ont ils pas protesté vnanimement que ce Magicien Cardinal auoit enforcé l'esprit de la Reine, pour tesmoigner l'idée qu'ils auoient de son attachement à la defence de cet Estranger: il est vray, mais neanmoins non obstant cela ie soustiens que *La Reine a ruiné la fortune du Cardinal Mazarin*.

Pour cet effet ie raisonne de la sorte, & ie dis que celuy qui a contribué de tout ce qui estoit necessaire pour ruiner Mazarin, a ruiné le mesme Mazarin; ceste proposition est infallible, s'il est veritable, comme on ne scauroit le nier, que lors qu'on prend les moyens on en desire la fin, ou du moins on semble la desirer: Or ie soustiens que la Reine a pris tous les moyens qui estoient necessaires pour ruiner la fortune du Cardinal Mazarin; & c'est ce que ie m'en vay mettre hors de doute. Le Cardinal Mazarin quoy qu'estranger, homme de peu, ne pouuoit neant moins perir estant appuyé de la faueur de la Regente, à moins que se seruant de la faueur pour attenter à des coups trop hardis, il n'obligeast l'Estat de le perdre; parce qu'il n'estoit pas croyable comme il n'estoit pas raisonnable que la France eust entrepris de choquer les inclinations de la Reine, pendant que celuy qui en estoit l'objet ne s'en seruiroit point au preiudice de l'Estat, & qu'il auroit assez de retenue pour moderer son pouuoir, dans le bon heur excessif d'une haute fortune: Mais dés que la France a veu que le Cardinal Mazarin s'esblouissoit dans le grand establissement de sa fortune, & qu'il se seruoit de la faueur de la Reine plustost pour establir sa tyrannie, que pour faire reüssir la regence de cet aueugle Princesse;

G.

elle a cru estre obligee de ne souffrir point davantage cét insolent, & d'obuier par sa perte à la ruine infailible de l'honneur de la Re<sup>g</sup>ente, quelque opposition neantmoins qu'elle ait fait pour seconder yne fausse idee que cét imposteur luy suggereroit de la conseruation inuiolable de son autorité. Ainsi ie soustiens, que *La Reine a ruiné la fortune du Cardinal Mazarin*, en ce que permettant à son ambition de prendre l'essor à toute sorte d'entreprises quelques temeraires qu'elles fussent, elle a obligé tout l'Estat de s'interessier viuement à sa perte, & par consequent ie dis qu'elle a pris les veritables moyens qu'il falloit pour faciliter la ruine de son ministere; puis qu'en moderant son pouuoir, il le mettroit a l'abry de toute sorte de dangers; me peut on disputer cette verité.

Mais ne nous contentons pas d'auoir effleuré ce raisonnement; estalons le vn peu plus au long pour satisfaire plus pleinement aux curieux, & disons qu'il n'estoit point de moyen plus assureé pour perdre le Cardinal Mazarin, que celuy de le rendre l'obiet de l'enuie des grands & de la haine du peuple, puis que tout le monde confesse que ce sont les deux infailibles escueils où tous les siecles ont veu que les fortunes de premiers Ministres se sont enfin miserablement es-

choïees, lors principalement que cette enuie & cette haine se sont trouuees dans l'impuissance de pouuoir souffrir dauantage les progresz de leur obiet.

N'est il pas vray que la Reine n'auoit point d'autre moyen pour mettre son Mazarin dans l'enuie des grands, qu'en luy permettant d'attenter à la liberté des trois plus illustres Princes de la monarchie, des plus redoutables Marschaux de France, & des Iuges les plus entiers des Parlements? N'est il pas vray qu'elle ne pouuoit iamais le rendre plus entierement l'objet de la haine du peuple, qu'en luy metant la bride sur le col pour establir impunement toute sorte d'impositions, & pour assieger les principales Villes de l'Estat, sans autre raison que celle d'y rasseurer sa tyrannie qui si trouuoit esbranlee par les secousses des genereux. C'est pourquoy si la Reine se fust contentee de favoriser le Mazarin sans luy permettre d'abuser de sa faueur pour s'emporter impunement à toute sorte d'excez, elle eust obligé les grands de le regarder sans dessein de le perdre parce qu'ils ne l'eussent peu qu'avec vne iniustice visible; les petits de le considerer avec respect, parce que la modestie de ses deportements n'eut point peu sonder le pretexte de leur haine.

Mais en luy laissant toute la conduite de l'Estat,

9103

sans la regler, elle a disposé les grands de le res-  
 pecter, quelque authorité qu'il fut de l'honneur  
 de sa protection; en luy laissant pezer inhumai-  
 nement sur les testes des peuples, elle les a obli-  
 gez de l'ensecoüer, quelque apuyé qu'il y fut de  
 son Authorité: Ainsi ie dis par vne consequence  
 qu'on ne me disputera point que *la Reine a ruiné  
 la fortune du Cardinal Mazarin.*  
 ¶ VI. Oseray ie bien proceder à la prouue de  
 cette cinquieme proposition, sans crainte de  
 passer pour Maltourier dans l'esprit du peuple; &  
 d'authoriser encore les tyranniques impositions  
 du Cardinal Mazarin, par la necessité de celles  
 que ie pretends encore rendre necessaires; & ne  
 dois ie pas craindre qu'on ne me prenne pour vn  
 Orateur aposté qui veut colorer l'injustice des  
 letices precedentes par la fausse necessité de celles  
 que ie pretends establir? qu'on iuge de moy  
 comme on voudra, ie ne retracte pas encore ma  
 proposition & ie soustiens *qu'il faut necessairement  
 establir de nouvelles impositions pour soulager le peu-  
 ple.* Il est vray que ie demande de la prudence  
 dans cet establissement, & que ie ne pretends  
 point que la disposition en soit donnée qu'à des  
 personnes de probité, qui scauront tellement  
 asseoir leurs impositions; qu'elles ne pourront  
 estre qu'au grand soulagement des peuples.

Auant

Auant que de prouuer cette verité ie presu-  
 pose qu'il n'est que les ignobles & les rosturiers  
 qui puisse estre subiets aux tailles & aux imposi-  
 tions, & que les seuls nobles & Gentil-hommes  
 en sont exceptez par la qualité de leur condi-  
 tion, & par le preiugé raisonnable qu'on peut  
 faire qu'ils ont merité cette immunité par la con-  
 sideration des seruices qu'eux ou leurs ancestres  
 ont rendus à l'Estat: ie presuppose en second lieu  
 que le luxe estant comme il a tousiours esté la  
 principale source des desordres, il est expedient  
 pour le soulagement des peuples, qu'on en arre-  
 ste le progres par quelque moyen, afin d'obuier  
 aux troubles qu'il pourroit produire: Je suppose  
 en dernier lieu, qu'il est expedient que le Sur in-  
 tendent à qui on donnera cette commission d'e-  
 stablir de nouveaux subsides, connoisse le fort &  
 le foible de la France, afin qu'il ne charge pas que  
 ceux ausquels il ne sera point insupportable..

Après ces presuppositions qui n'ont ce me sem-  
 ble pas besoin de preuue, ie dis que s'il n'est que  
 les Gentils hommes qui soit exempts des impo-  
 sitions & des tailles; tous les rosturiers y sont par  
 consequent subiets: Je dis en second lieu que le  
 luxe estât la cause la plus ordinaire des desordres,  
 il est de l'authorité & de la iustice du Monarque  
 de le retrancher: Et en troisieme lieu ie sou-

H

1201

tiens que le mesme Souuerain est obligé d'esta-  
blir les subsides sur les aisez visibles, & d'espar-  
gner les foibles, tant pour commander en Roy  
que pour faire voir sans dispute qu'il est pere:  
tout cela est hors de controuerse.

Cela estant, il faut donc voir quels sont les  
Gentils hommes, quels les roturiers, quels les  
pauures, quels les riches, & quelle la veritable  
cause du luxe? Vn tel partisan de la ruë..... qui  
a trois cens mil liures de rente, est il Gentil hom-  
me ou roturier. S'il est Gentil homme il est rai-  
sonnable qu'il iouisse de son immunité; s'il est  
roturier il est également raisonnable qu'il soit  
traité comme tel, & que si par exemple il faut  
payer sol pour liure, il paye tous les ans au Roy  
quinze mil liures, encore le traitera t'on avec  
trop de douceur. Si cet autre Partisan du pays des  
traitres qui est à la veille d'auoir deux millions de  
rente, *oprodigium inauditum in regno Christiano*, est  
encore Gentil homme, le Roy ne doit point vio-  
ler le droit qu'il a de viure dans son immunité;  
mais s'il est roturier comme tout le monde scait  
ne luy fera ton pas graceé quand bien on ne luy  
demendera tous les ans que cent mil escus pour  
les Espagnes du Roy. Si cet intendant qui a rui-  
né le Limousin & Langoumois est noble, qu'il  
viue en cette qualité; mais si c'est vn vilain & vn

coquin trauesty en homme de Robe longue, qu'elle iniustice luy fera ton de luy demander la moytié du bien qu'il possede, puis qu'il apartient entierement au peuple, auquel il l'a volé & au Roy à qui il deuoit le rendre: Or ie dis que le Roy en se comportant de la sorte, trouuera plus de riches vilains dans les ruës *S. Avoys, Chapon, Betizy, la Verrerie, sainte Croix de la Bretonnerie, &c.* Que dans toutes les Prouinces de France; & qu'il donnera plus d'esclat à l'authorité Royale en forçant ces vilains empourprez de fournir aux necessitez de l'Estat qu'en faisant courir vne armee de fuseliers par tous les deserts de la monarchie: Et c'est pour cette premiere raison que ie soustiens qu'il est necessaire qu'on établisse de nouvelles impositions pour le soulagement des peuples, parce qu'oultre que ces fameux vilains n'en seront pas incommodéz, tous les autres pauures se réjouiront de voir que leur ancien bien sort des tresors des voleurs, pour entrer dans les Espagnes du roy. *li. 2. M.*

Le poursuis encore l'establissement de mon dessein par vne seconde preuue, & ie dis qu'il n'est pas moins necessaire qu'on établisse de nouvelles impositions qu'il est necessaire qu'on retranche de l'Estat toute sorte de luxe, parce que la liberté que le peuple prend de s'emanciper à ces magnificences extrauagantes de l'exterieur,

2501

n'est autre chose qu'un put effet de la trop grande indulgence du Roy, ou de la mauuaise conduite de ses Ministres, qui deuroient regler sur ces pompes debordees des habits, les idees qu'il faut conceuoir des richesses du particulier. Le pense que personne ne doute point qu'il ne soit absolument necessaire de retrancher toute sorte de luxe, puis qu'il n'est que trop assure, que ç'a esté la pepintere des troubles & la mere nourrice des dissensions qui ont de tout temps esbranlé les Etats; & que le luxe n'estant rien autre chose, comme dit Saluian, qu'un certain debordement de l'abondance des biens qui sont dans la maison, il est de la meilleure Politique des Monarques de le retrancher, afin d'aller au deuant des effets qui sont infailibles à l'ambition lors quelle est trop puissante. Je dis en suite de ce raisonnement, qu'il est necessaire qu'on establisse de nouvelles impositions pour soulager le peuple.

Mais il est vray que s'il faut establiir de nouvelles impositions, il faut les establiir avec prudence & voir sagement, où est ce que predomine cet esprit de luxe, que saint Irenée appelle le lutin des dissensions. Ne sortons point de Paris, puis que ce discours en doit entretenir les esprits, & promenons nous vn peu par toutes les conditions pour y voir ceux & celles qui se tiennent dans leur

leur deuoirs & qui ont l'esprit & la force de borner leur ambition dans les termes de l'estat où Dieu les a fait naistre, si toutefois ils ne se sont eleuez plus haut par la capacité de leur genie; Voyons y les droicts du roy & ceux du peuple, faisons y obeir les vassaux & regner le Souuerain, & faisons qu'un chacun se contente de ce qu'il peut, & qu'un chacun puisse tout ce que la raison luy permet.

Si le peuple estoit pauvre, verroit on des mouchoirs de col de vingt ou trente elcus sur des simples femmes de rotisseur; verroit on des laquais habillez de couleur, portans le carreau à la suite de certaines femmes de simple marchand: verroit on des habits de trois ou quatre cens francs sur des lingeres & sur des filles de Boucher: verroit on les passemens d'or & d'argent honteusement abaissiez iusques à estoffer les cottes des Chandeleuses? verroit on des filles de chambres à la suite de celles qui ont autrefois esté seruantes? verroit on des portes cocheres dans les maisons des marchands? verroit on des chapelliers ou des tailleurs aller par les ruës ou à cheual ou en carrosse? verroit on le tabis, le satin & le veloux indifferemment sur toute sorte de personnes, ou plus ordinairement sur ceux & celles qui n'en deuroiët porter que pour border

d'autres habits plus grossiers? & n'est-il pas vray pour finir cette importune deduction, que les habits seroient les marques infaillibles, qui distingueroient les cōditions & les estats, & qu'on ne seroit pas en peine estant à la promenade du Luxembourg & des Tuilleries, de distinguer vne Duchesse d'avec vne Librairesse; vne Marquise d'avec vne Espissiere; & vne Contesse d'avec vne rotisseuse, par la ciuilité plustost que par la qualité du meneur.

Il faut donc aduoüer que le luxe est bien extrauagant, que le peuple a bien des richesses, puis qu'elles desbordēt avec tant d'excez, & que le Roy a beau jeu s'il veut s'en seruir pour remplir ses espargnes vuides: le passément, la soye, l'escarlate, l'or & l'argent sont les marques de la Noblesse, & les vieillards se peuent ressouuenir que du temps de l'abondance du siecle d'or de Henry le Grand il ne falloit qu'vne dentelle de trente sols, vn cotillon de simple tafetas, vn manteau de couleur rouge qui eut l'apparence d'escarlatte, pour monstrier que c'estoit ou vne Damoiselle ou vn Gentil homme: les seruantes & les hommes de chambtes pourroient donc aujourdhuy passer sous cēt illustre titre, puis qu'on en voit aujourdhuy beaucoup plus sous la soye & sous l'escarlatte qu'on n'y voyoit autre fois de

iselles & de gentils hommes. Que les im-  
 er sans tyr s'en prennent à ceux-là, puis qu'ils en  
 ont trop & qu'ils ne peuvent s'empescher de le  
 faire paroistre; que le Roy puize dans leur abon-  
 dance, qu'il chastie leur excez, ou du moins qu'il  
 impose vne certaine taxe sur tous ceux qui vou-  
 dront paroistre au dessus de leur condition qu'il  
 aura premierement limitée, & ie m'asseure qu'il  
 en tirera plus d'argent que de toutes les imposi-  
 tions du Mazarin, sans fouler les pauures puis qu'il  
 les soulagera; sans fouler les riches, puis qu'outre  
 qu'il n'en retranchera que les excez, il n'en exi-  
 gera que ce qu'un chacun voudra contribuer par  
 la demangeaison qu'il aura de paroistre par dessus  
 le commun. Ainsi i'infere qu'il est necessaire qu'on  
 fasse de nouvelles impositions pour soulager le peuple.

VI. J'auray beau me mettre en peine pour  
 establir cette sixieme proposition: les ambitieux  
 n'y donneront iamais les mains, & les vains s'i-  
 magineront tousiours que le *Ministere est vn de-  
 gré digne d'estre brigué par vn homme de cœur*, qu'ils  
 s'opiniaftrent tant qu'ils voudront dans cette he-  
 resie morale, ie me tiens fortement à ma propo-  
 sition, ie conteste qu'un homme de cœur ne doit  
 point briguer de monter à vn rang, ou il est in-  
 faillible qu'il ne sera pas seulement regardé avec  
 enuie: mais qu'il ne pourra pas si maintenir qu'a-

208

uec la creance qu'on aura de luy que c'est pas vray  
 chant homme: cela n'est pas moins verita, qu'il  
 est assure que tout homme de cœur doit prefe-  
 rer sa reputation à toute sorte de bien, & faire  
 moins de cas d'estre haut eleué dans les grâdeurs,  
 que de se placer avec estime dans le cœur du  
 monde. Ie soustiens maintenant, qu'un homme  
 ne scauroit porter & conseruer vne reputation  
 innocente dans le premier Ministere d'Etat;  
 & qu'il faut necessairement qu'il se resolué d'y  
 estre consideré comme vn scelerat quelque fer-  
 me dessein qu'il ait de si comporter en homme  
 de bien: ie le prouue premierement par l'idée  
 generale qu'on a que tous les Ministres qui ont  
 gouverné l'estat depuis la Regence de Marie de  
 Medicis iusqu'à celle d'aujourd'huy, n'ont iamais  
 rien valu; & qu'il semble aux peuples qui ne se  
 conduisent que par imagination, que ce rang ne  
 peut estre occupé que par des voleurs des assas-  
 sins, & des veritables corsaires, puis qu'en effect  
 on ny a iamais veü que des personnes de cette  
 farine.

Mais ie dis que si le premier Ministere d'Etat  
 à iamais esté vn subiet d'horreur & d'aersion  
 mesme pour les plus ambitieux, il le doit estre  
 principalemēt auourd'huy, qu'il n'est pas moins  
 possible d'y entrer sans haine, que de si comporter

ter sans tyrannie, peut-on remplir vn rang que  
 Mazarin a remply sans y estre regardé de trauers?  
 peut-on croire qu'un homme de bien puisse faire  
 l'office du plus meschant homme du monde sans  
 qu'il soit du moins en intention de marcher sur  
 ses traces? peut-on s'imaginer qu'on puisse faire  
 en homme de bien, ce que Mazarin a fait en sce-  
 lerat; & qu'il soit possible d'auoir vne autorité  
 independante sans en abuser? & quand bien cet-  
 te impossibilité seroit combatue par l'experien-  
 ce du contraire; n'est il pas vray qu'un grand qui  
 prendra aujourd'huy la charge de premier Mini-  
 stre d'Estat sera obligé ou de la tenir dans l'infec-  
 condité sans en faire aucune fonction, ce qui se-  
 roit trop ridicule; ou d'y faire voir les effets de  
 son autorité, ce qui ne se pourra sans danger;  
 puis que recontraant cet Estat dans la plus grande  
 foiblesse qu'il ait iamais eue, & dans le plus grand  
 d'égout de toute sorte de Ministres, il ne pourra  
 resoudre aucune imposition comme il est nean-  
 moins obligé par l'indigence des Espagnes du  
 Roy, sans fortifier quoy que faussemēt peut estre,  
 les peuples dans leur premier idée, qu'en effet il  
 est impossible d'estre premier Ministre & d'estre  
 homme de bien. Cela me fait donc conclure que  
*Le ministere n'est pas vn degré digne d'estre brigué  
 par vn homme de cœur.*

VII. Auant que d'establiſſir les preuues de cette derniere neceſſité ie preſupole que tout le monde ſçait que les Ianſeniſtes accuſent Molina d'eſtre Semipelagiens & par conſequent heretique; & que les Moliniſtes accuſent Ianſenius d'eſtre Caluinifte, & par conſequent auſſi heretique: Ie preſupole en outre comme il eſt tres vray que tous nos Docteurs ſont ou Ianſeniſtes ou Moliniſtes & par conſequent heretiques les vns dans l'opinion des autres: en troiſieſme lieu ie preſupole que les peuples qui ne ſe dirige que par ſes Docteurs ſe trouue reduit à des grandes perplexitez de ſcrupule par la neceſſité où il ſe voit reduit de ſe rendre le docteur de ſes docteurs, c'eſt à dire de condamner les vns en les reprouuant comme des deſeſperez, pour ſe ſoumettre au ſentiment des autres: Ie deſie & les Ianſenites & les moliniſtes de me pouuoir nier aucunes deſes propoſitions.

Après cela ie raiſonne de la ſorte: ſi ie dois ſuiuſſe mes Docteurs, ie les dois principalement ſuiuſſe dans la connoiſſance qu'ils me donnent de la bonne ou de la mauuiſe doctrine, par ce qu'il ne m'appartient pas d'en iuger: mes Docteurs me diſent que la Doctrine de Ianſenius eſt eronnée, il eſt donc évident que la Doctrine de Ianſenius ne doit point eſtre ſuiuie: mes docteurs me di-

doctrine de Molina est pernicleuse, il est donc évident que ie la dois fuir, il est donc évident que l'vn & l'autre doctrine ne vaut rien: puis que l'vne & l'autre est condamnée par les Docteurs que l'Eglise a ordonné pour me diriger, vn homme de sens qui ne soit point intéressé sera de mon party.

Les deux doctrines ne valent donc rien, ou du moins elles sont dangereuses, puis que ie ne puis les embrasser sans scrupule, que faut il faire? le dessein qui se brasse au grand aduantage des consciences, & qu'on fera bien tost éclorre, nous le montrera par l'admirable establisement d'vne simplicité de creance que certaines personnes de probité veulent mettre dans l'idée des gés de bien, pour leur faire fermer les yeux de l'esprit au desir extrauagant de sçauoir ce qui ne peut point estre compris par l'entendement humain, & qui ne peut point estre discuté sans vn danger évident de tomber enfin dans l'opiniaistreté de l'heresie: Je supplie les gens de bien, d'ouuir & le cœur & les oreilles à ce dessein pieux; qui ne manquera sans doute pas de donner l'alarme à Iansenius & à Molina, lors que sans les condamner, il leur fermera tellement la bouche qu'ils ne pourront le cōbatre que par le seul motif de faire valoir leur party, puis qu'il ne leur imposera le si-

lence que pour les renuict tous ensemble de cette confession de leur ignorance & de leur faiblesse: ce dessein paroistra dans cette Epître, & l'auteur, dont Dieu s'est serui pour le faire valoir, en a desia donné l'œconomie dans vn certain liure intitulé *La chaine de l'Hercule Gaulois*: c'est aussi ce qui ma fait conclure qu'il estoit necessaire que les Iansenistes & les molinistes s'entracussent d'erreur, pour donner oecasion à cette simplicité de creance qui ne sera moins establie pour ietter la confusion dans les deux partis, que pour fermer de formais la porte à de semblables erreurs.

Si ces paradoxes sont aprouuez ie pourray encor en fournir quelques autres pour l'entretien des bons esprits, cependant que ie me dispose de donner du marteau à Iansenius & à Molina, c'est à dire de les traiter d'Heretiques, si toutefois ils ne relaschent en suite de cette simplicité de creance, de vouloir obliger le monde à croire ce qu'ils ne scauroient eux mesme rendre croyable sans dispute.

F I N.